

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Caravane *)	BÜRSTNER	5 2 0 3	CH 9111 52

Constructeur	BÜRSTNER Wohnwagenwerk GmbH, D-7640 Kehl-Neumühl 11
Identification	sur la plaquette du constructeur -
devant le No. du châssis	"WBU5203...."
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant en bas sur la carrosserie
Numero du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, devant l'essieu
Importateur principal	BÜRSTNER AG, 4153 Reinach
Vehicule homologué	WBU 5203 TKC9 000 072

Châssis	2 (essieu tandem) Nombre de roues 2 Suspension caoutchouc Direction -		
Nombre d'essieux	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues;		
Frein de service	sécurité de rupture, dispositif automatique de recul + éventuellement blocage mécanique de recul		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues		

Carrosserie	roulotte d'habitation			
Dimensions	intérieur		extérieur	
	Longueur		6750	
	Largeur		2170	
	Hauteur		2470	
Porte à faux	av	av		
	ar	ar	2760	
Empattement	Voies		1820-1862	
	av	ar	3990	
Distance pivot	Distance anneau axe		axe ar	
Poids	avant	arrière	total	
	50	770	820	**)
Charge utile				
Poids total				
Poids garantis	75	1000	1000	
Pneus	165 R 13			*)
Ply/bar	R / 2,6			
Charge pour Vmax	1050			
Vitesse maximale selon constructeur	100		80	
Vitesse maximale selon tenue route			80	

Moteur de travail	Type	
Marque	à l/min	
Brut		
Silencieux		
Mesure des gaz		
Déparasitage		

§)		
Equipement	R	(E)
Feux rouges	S1	(E)
Feux stop	2a	(E)
Clignoteurs	ar I	(E)
Catadioptrés	av I	(E)
	lat. I	(E)
Feux de gabarit	ar III	(E)
	av A	(E)
	lat.	
	ar	
	ar vers l'av	
Eclairage plaque	1/ combiné à gauche	
Cale	220x90x100 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane  
 Marque et type BURSTNER 5 2 0 3  
 FH-NoGH 9111 52  
 Carrosserie roulotte d'habitation

Poids à vide selon bulletin pesage  
 Charge utile -  
 Poids total selon véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule tracteur obligatoire: voiture automobile ayant toutes les roues motrices; peut être admise à la circulation avec un véhicule tracteur n'ayant pas toutes les roues motrices, comme remorque spéciale selon l'article 81, alinéa 2 de l'OCR.
- \*\* ) Poids du véhicule avec l'aménagement intérieur suivant: 1 groupe de sièges circulaire avec table à l'arrière, 1 dortoir pour 3 personnes resp. 1 groupe de sièges avec table à l'avant, 1 armoire, 1 bloc-cuisine, 1 frigo, 1 cabinet de toilette, 1 chauffage, 1 cloison extensible, 1 commode, divers réduits.
- + ) Variante de pneus : 175 R 13      1170 (2,7)      Vmax 100 km/h
- § ) Équipement : des bavettes sont exigées.

Inscription dans le permis de circulation: (pour remorque spéciale)  
 125 - autorisation spéciale obligatoire.